Royaume du Maroc
Ministère de l'Economie, des Finances et de la Performance Publique
Trésorerie Générale du Royaume

المملكة المغربية
وزارة الاقتصاد والمالية والنجاعة العمومية
الخزينة العامة للمملكة

Réf : DRSI/ DBL/SA

Termes de référence

N°2/2026/TGR

RELATIF A

TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'INSTALLATION AU SIEGE DE LA TGR A HAY RYAD

Passé en application l'article 91 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

CHAPITRE I : CLAUSES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES GENERALES

ARTICLE 1. : OBJET DU BON DE COMMANDE

Le présent bon de commande a pour objet **les TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'INSTALLATION AU SIEGE DE LA TRESORERIE GENERALE DU ROYAUME**

ARTICLE 2. : LIEUX D'EXECUTION

Les travaux objet de cette prestation se dérouleront dans les locaux de la Trésorerie Générale du Royaume à Hay Ryad Rabat.

ARTICLE 3 : CONSISTANCE DE LA PRESTATION

La consistance des prestations est détaillée dans le bordereau des prix- (Voir avis du bon de commande).

ARTICLE 4 : DELAI D'EXECUTION

Le prestataire devra exécuter les prestations désignées en objet dans un délai de trente jours (30) jours

Le délai d'exécution court à compter de la date prévue par l'ordre de Service prescrivant le commencement de l'exécution des prestations

ARTICLE 5 : PROCEDURE D'ATTRIBUTION DU BON DE COMMANDE

À l'expiration du délai de publication, les offres des concurrents reçues via le portail des marchés publics seront classées par ordre croissant de leurs montants.

L'Administration invitera le concurrent ayant présenté l'offre financière la moins-disante à produire les fiches techniques et/ou catalogues des fournitures et équipements proposés, permettant d'en identifier les caractéristiques techniques **pour chaque article.**

Les fiches techniques et/ou catalogues ainsi produits feront l'objet d'un examen par la commission désignée à cet effet, en vue de vérifier la conformité des fournitures et équipements proposés aux spécifications techniques définies dans les présents termes de référence.

À l'issue de cet examen, et sous réserve de la validation de la conformité technique des fournitures et équipements proposés, le concurrent concerné sera invité à confirmer son offre dans le délai fixé par l'Administration.

Lorsque le concurrent concerné ne produit pas les fiches techniques et/ou catalogues demandés, produit des documents relatifs à des fournitures ou équipements non conformes aux spécifications techniques requises, ou ne confirme pas son offre dans le délai imparti, l'Administration invitera, dans les mêmes conditions, le concurrent dont l'offre est classée immédiatement après à produire les fiches techniques et/ou catalogues requis et, sous réserve de leur validation, à confirmer son offre.

Le bon de commande sera attribué au concurrent dont l'offre financière est la moins-disante parmi les offres ayant satisfait aux exigences techniques et ayant fait l'objet d'une confirmation dans les conditions précitées, conformément aux dispositions réglementaires applicables.

Le dépôt des fiches techniques et/ou catalogues devra être effectué auprès de la Division du Budget et de la Logistique, sise au siège de la Trésorerie Générale du Royaume, rue Al Andaloussia, Hay Riad, à Rabat.

ARTICLE 6 : CONDITIONS D'EXECUTION ET DE RECEPTION

Le titulaire est autorisé à entamer les travaux d'aménagement objet du présent bon de commande dans le lieu indiqué dans l'article n°2 des termes de références, selon le calendrier préétabli. Le Titulaire est tenu d'aviser le Maître d'Ouvrage 5 jours avant chaque réception.

Conditions de réalisation et de réception des travaux d'aménagement

1. Conditions de réalisation

Les travaux d'aménagement devront être exécutés conformément aux prescriptions des présents termes de référence, aux règles de l'art et aux normes techniques en vigueur.

Le prestataire est tenu de :

- Procéder, préalablement au démarrage des travaux, à la reconnaissance des lieux et à la vérification des dimensions et contraintes techniques ;
- Soumettre à la validation préalable de l'Administration les échantillons des matériaux, les coloris et les finitions, ainsi que les plans de détail, le cas échéant ;
- Assurer la protection des locaux, des installations et des équipements existants pendant toute la durée des travaux ;
- Prendre toutes les dispositions nécessaires pour garantir la sécurité des personnes et des biens et limiter les nuisances occasionnées par les travaux ;
- Assurer la coordination des différentes interventions et veiller à la bonne exécution des prestations dans les délais impartis ;
- Prendre en charge l'ensemble des fournitures, accessoires, raccordements, fixations et sujétions nécessaires à la parfaite exécution des travaux ;
- Procéder, à l'achèvement des travaux, au nettoyage des lieux, à l'évacuation des gravats et déchets et à la remise en état des parties éventuellement affectées par les interventions.

Toute modification des prestations ou des caractéristiques techniques prévues devra faire l'objet d'un accord préalable de l'Administration.

2. Conditions de réception

La réception des travaux sera prononcée par l'Administration après constatation de leur achèvement et vérification de leur conformité aux prescriptions des présents termes de référence.

Les opérations de réception porteront notamment sur :

- La conformité des travaux réalisés aux prestations et caractéristiques techniques exigées ;
- La qualité d'exécution, des matériaux mis en œuvre et des finitions ;
- Le bon fonctionnement des équipements et installations, après réalisation des essais et vérifications nécessaires ;
- L'achèvement de l'ensemble des prestations, y compris les travaux accessoires et les finitions ;
- Le nettoyage des lieux et la remise en état des espaces concernés.

En cas de constatation de défauts, de malfaçons ou de non-conformités, le prestataire sera tenu de procéder, à ses frais, aux reprises et corrections nécessaires dans le délai fixé par l'Administration.

La réception sera matérialisée par un procès-verbal établi contradictoirement entre l'Administration et le prestataire, après vérification de la conformité des prestations et, le cas échéant, levée des réserves formulées.

CHAPITRE II : CLAUSES TECHNIQUES

ARTICLE 7 : SPECIFICATIONS TECHNIQUES

Prix N°1- Fourniture, installation et mise en service d'un système de climatisation centralisée de type DRV/VRF, comprenant les groupes extérieurs, les unités intérieures gainables, les commandes et les accessoires de raccordement

Fourniture et installation d'un système de climatisation à détente directe, de type Hitachi Sigma Standard HP RAS-14HNBCMQ et RAS-080HNBSTG ou équivalent, comprenant deux groupes extérieurs (de **40.0kW/45.0kW** et de **22.4kW/25.0Kw**) quatre unités intérieures gainables moyenne pression de 11,2 kW (RPIH-4.0HNAUN1Q), deux unités gainables basse pression de 3,6 kW, une unité gainable basse pression de 5,6 kW, les commandes associées et cinq kits de dérivation frigorifique (4 de type E-102SN et 1 de type E-162SN ou équivalent). L'ensemble comprend les accessoires de raccordement, l'installation, les essais et la mise en service.

Prix N°2 : Fourniture, installation et mise en service d'un climatiseur mural Split Inverter de 9 000 BTU/h

Climatiseur de type Split mural Inverter, de marque Hitachi ou équivalent, d'une capacité frigorifique de 9 000 BTU/h, comprenant une unité intérieure, une unité extérieure, une télécommande et les accessoires nécessaires à l'installation et au fonctionnement.

Prix N°3 : Fourniture, installation et mise en service d'un climatiseur mural Split Inverter de 18 000 BTU/h

Climatiseur de type Split mural Inverter, de marque Hitachi ou équivalent, d'une capacité frigorifique de 18 000 BTU/h, comprenant une unité intérieure, une unité extérieure, une télécommande et les accessoires nécessaires à l'installation et au fonctionnement.

Prix N°4 : Fourniture et installation d'un ensemble professionnel de préparation de café comprenant une machine expresso semi-automatique à deux groupes et un moulin à café automatique

Ensemble comprenant une machine à café expresso professionnelle semi-automatique à deux groupes, de type Rancilio Classe 5 ou équivalent, ainsi qu'un moulin à café électrique professionnel automatique compatible. Comprend l'installation, les raccordements nécessaires et les essais de fonctionnement.

Prix N°5 : Fourniture et installation d'un réfrigérateur Side-by-Side, finition inox

Réfrigérateur-congélateur de type Side-by-Side, à deux portes verticales, d'une capacité nette totale minimale de 550 litres, finition inox, de marque LG ou équivalent, équipé d'un système de froid ventilé No Frost, d'un compresseur Inverter et d'un dispositif de réglage électronique de la température, de marque LG ou équivalent.

Prix N°6 : Fourniture et installation d'un lave-linge automatique d'une capacité de 9 kg

Lave-linge automatique à chargement frontal, d'une capacité de 9 kg, doté de plusieurs programmes de lavage et d'une technologie de lavage à économie d'énergie, de type Samsung Bespoke AI EcoBubble ou équivalent.

Prix N°7 : Fourniture et installation d'un lave-vaisselle encastrable de 13 couverts

Lave-vaisselle entièrement encastrable, d'une capacité minimale de 13 couverts, de type Candy ou équivalent, doté de plusieurs programmes de lavage, avec paniers de rangement et dispositifs de sécurité.

Prix N°8 : Fourniture et installation d'un réfrigérateur-congélateur combiné encastrable, système No Frost

Réfrigérateur-congélateur combiné à deux compartiments, encastrable, largeur d'environ 55 cm, doté d'un système Total No Frost, de type Haier Série 6 HBQW5519E ou équivalent.

Prix N°9 : Fourniture et installation d'un trio cuisine composé de plaque de cuisson électrique vitrocéramique encastrable à quatre foyers, largeur 60 cm, avec hotte aspirante de cuisine, largeur 60 cm, finition inox et d'un four électrique multifonction encastrable, largeur 60 cm, finition inox, doublé d'un four à micro-ondes encastrable de 22 litres, finition inox

Plaque de cuisson électrique vitrocéramique encastrable, d'une largeur de 60 cm, comprenant quatre foyers de cuisson, commandes de réglage de puissance et dispositifs de sécurité, de type Candy CH64CCB ou équivalent.

Hotte aspirante de cuisine, largeur 60 cm, finition inox, de type Whirlpool WSLK65LSX ou équivalent, équipée de filtres à graisse, d'un système d'aspiration à plusieurs vitesses et d'un éclairage intégré.

Four électrique multifonction encastrable, largeur 60 cm, finition inox, de type Whirlpool MF6 ou équivalent, comprenant plusieurs modes de cuisson, thermostat réglable, minuterie et accessoires de cuisson.

Four à micro-ondes encastrable, d'une capacité de 22 litres, finition inox, de type Whirlpool ou équivalent, avec plusieurs niveaux de puissance, minuterie et fonctions de décongélation.

Prix N°10 : Fourniture et installation d'un téléviseur Smart TV QNED 4K UHD de 75 pouces

Téléviseur à écran plat de 75 pouces, résolution 4K UHD, technologie QNED, de type LG 75QNED70B6 ou équivalent, avec fonctionnalités Smart TV, connectivité Wi-Fi, ports HDMI et USB, télécommande et accessoires de pose.

Prix N°11 : Fourniture et installation d'un téléviseur Smart TV QLED 4K UHD de 85 pouces

Téléviseur à écran plat de 85 pouces, résolution 4K UHD, technologie QLED, de type Samsung ou équivalent, avec fonctionnalités Smart TV, connectivité Wi-Fi, ports HDMI et USB, télécommande et accessoires de pose.

Prix N°12 : Fourniture et installation d'un ensemble de caissons de cuisine équipée sur mesure, comprenant les meubles bas, hauts, colonnes, façades, quincailleries et accessoires

Réalisation, fourniture et pose d'un ensemble de mobilier de cuisine sur mesure, comprenant des caissons bas en panneaux stratifiés décoratifs hydrofuges, des meubles hauts en finition décor noyer, des colonnes de rangement, des portes et façades en MDF, des impostes et habillages de finition. Quincaillerie comprenant des charnières hydrauliques à fermeture amortie, tiroirs à sortie totale avec coulisses amorties de type Blum ou équivalent, pistons hydrauliques, système de poignées intégrées de type Gola, kit poubelle et profilés de finition. L'ensemble comprend les découpes, assemblages, fixations, réglages et toutes sujétions de pose.

Fait à .....Le.....
(Signature du concurrent)